

## LA VILLE DE LA CHAPELLE SUR ERDRE (+ de 20 000 habitants - membre de Nantes Métropole)

Recrute au sein de la Direction Aménagement et Transitions

### UN·E RESPONSABLE DU SERVICE PATRIMOINE IMMOBILIER

(Cadre d'emplois des Ingénieurs)

Ville de plus de 20 000 habitants, La Chapelle-sur-Erdre porte une attention toute particulière à l'amélioration continue de la qualité de vie de ses habitants, à la valorisation et à la préservation de son patrimoine immobilier, et au respect des normes environnementales.

Au sein de la Direction Aménagement et transitions, vous aurez en charge d'orchestrer, assurer le lien, animer et encadrer un service de 15 agents techniques dont 5 en lien hiérarchique direct, chargé de réaliser des missions de programmation, de maîtrise d'œuvre, de maîtrise d'ouvrage, de maintenance et de dépannage en bâtiments et parc de véhicules .

Vous serez donc amené·e à exercer les missions suivantes :

#### Missions :

- Élaborer la stratégie relative au Patrimoine Immobilier existant et futur dans un souci de transition écologique, en lien avec les élus, la DGA et le service.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de la politique publique liée au patrimoine de la commune, et en assurer le reporting
- Conseiller les élus et la Direction dans la prise de décision
- Élaborer et assurer le suivi de la mise en œuvre du projet de service
- Animer une équipe de 15 agents techniques dont 5 en lien hiérarchique direct et appuyer les responsables de pôles dans l'encadrement de leurs équipes
- Assurer la planification et le suivi budgétaire
- Être le relais et le référent de la Ville sur les dossiers relatifs au Patrimoine Immobilier pilotés par Nantes Métropole
- Être le garant de la bonne élaboration et le suivi des marchés concernant le service, en lien avec le service de la Commande Publique et des Affaires Juridiques
- Conseiller et appuyer le(la) chef(fe) de projet immobilier dans l'élaboration et la conduite des projets complexes et/ou à enjeux politiques
- S'assurer du bon maintien des équipements, et garantir la conformité des bâtiments municipaux et du parc automobile de la Ville
- Être en veille sur l'évolution réglementaire dans le domaine du patrimoine immobilier

#### Rémunération et avantages :

Rémunération Statutaire, RIFSEEP, prime de service public, participation à la prévoyance, adhésion au COS 44 39h35 par semaine - 28 jours de RTT/an

#### Vos atouts et compétences :

- Vous maîtrisez les techniques managériales, d'animation et d'encadrement d'équipe
- Vous maîtrisez le Code de la Construction et des réglementations applicables aux bâtiments
- Vous maîtrisez les procédures de commande publique
- Vous avez des connaissances réglementaires des ERP et du cadre réglementaires de la loi MOP
- Vous savez prioriser les dossiers et gérer les urgences
- Vous êtes autonome et vous travaillez avec rigueur
- Vous savez conduire le changement et présentez des capacités d'adaptation
- Vous connaissez l'environnement territorial

Merci d'adresser lettre de candidature et CV à l'attention de Mr le Maire sous **ref 2024-71** à l'adresse suivante :

[recrutement@lachapellesurerdre.fr](mailto:recrutement@lachapellesurerdre.fr)

Vous êtes déjà fonctionnaire, il faudra joindre **une copie du dernier arrêté de situation administrative**

**La date limite de candidature est le 16 août 2024-Entretien prévu Semaine 35**